S'ENGAGER ET AGIR RSE

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE

6 FÉVRIER 2025



Eric GILLIS
Président Ordre des Experts-Comptables Occitanie

Violaine SAVANT-ROS
Membre du Bureau Compagnie des Commissaires aux comptes Toulouse

Mathias RODIER
Past-président Club des Jeunes Experts-Comptables Midi-Pyrénées

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



INTÉGRER UNE DÉMARCHE RSE DANS UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Présentation des étapes pour structurer et valoriser une démarche RSE au sein d'un cabinet

Par Eric GILLIS, Président CRO Occitanie et Aurore VIVIES, diplômée d'expertise-comptable

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



- La genèse du projet…

- Volonté d'inscrire cette démarche dans un double objectif :
  - Créer du sens, répondre à nos valeurs
  - Bénéficier d'une labellisation reconnue et accompagner les tiers

Hosmony
Label Sociétal

ENGAGÉ RSE ISO 26000
Progression ★
AFNOR CERTIFICATION
ENTREPRISE ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE RSE

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE



cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE

S'ENGAGER ET AGIR RSE,
c'est bon pour le cabinet et nos clients





cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE



BILAN CARBONE
UN OUTIL STRATEGIQUE POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Mathias RODIER, Past-président CJEC MP
Michel MEUNIER, Dirigeant de Janus France

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE

Changement climatique

#Message clés



Les activités humaines et notamment, le recours aux énergies fossiles, ont dérèglé le système climatique

Les impacts se font déjà sentir et près de 3,3 milliards d'êtres humains vivent dans des contextes très vulnérables à ce changement climatique





Une transformation profonde et rapide de l'ensemble des secteurs d'activité de la société est primordiale pour limiter l'ampleur et les impacts du dérèglement climatique

Changement climatique

#Message clés

Des impacts directs
au carrefour de multiples enjeux

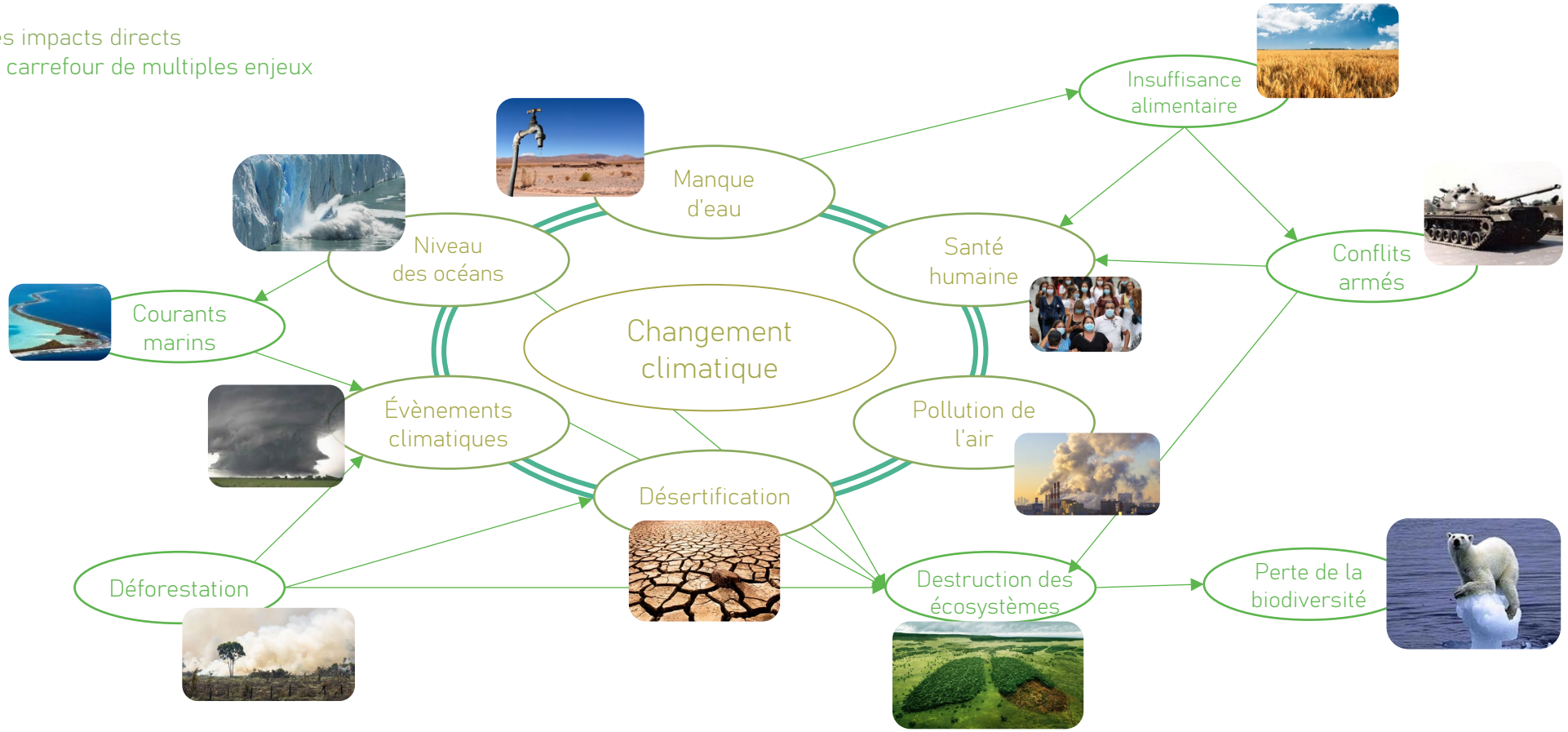

BILAN CARBONE :
UN OUTIL STRATEGIQUE POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Une démarche pionnière et ambitieuse

Le Bilan Carbone® est né en 2004 de l'initiative de l'ADEME, puis est **porté à partir de 2011 par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC).**

Plus de **20 000 personnes** sont aujourd'hui formées à la démarche. Elle constitue un pilier essentiel dans l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des organisations en France et à l'international.

« Compter pour agir »

Le Bilan Carbone® est une **démarche complète**, composée de **deux volets indissociables** :

- Un diagnostic qui permet de **comptabiliser** les émissions de gaz à effet de serre (GES) générés, directement ou indirectement, par les activités d'une organisation.
- Une méthode pour concevoir et mettre en place un **plan de réduction** des émissions à l'échelle de l'organisation, en incluant l'ensemble de ses externalités.

BILAN CARBONE : UN OUTIL STRATEGIQUE POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nomenclature des postes et sous-postes du Bilan Carbone®

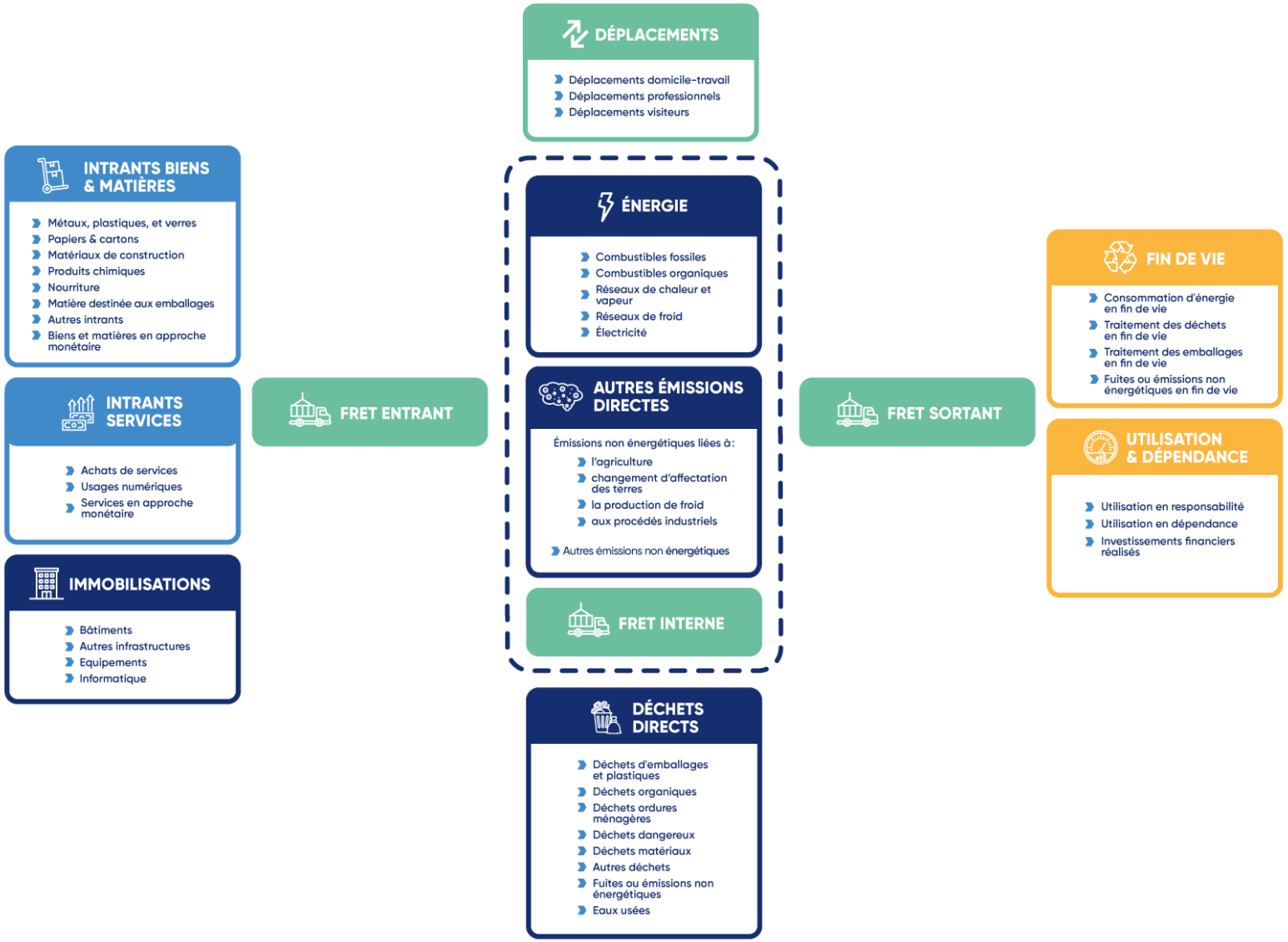

BILAN CARBONE UN OUTIL STRATEGIQUE POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL :

3 SCOPES

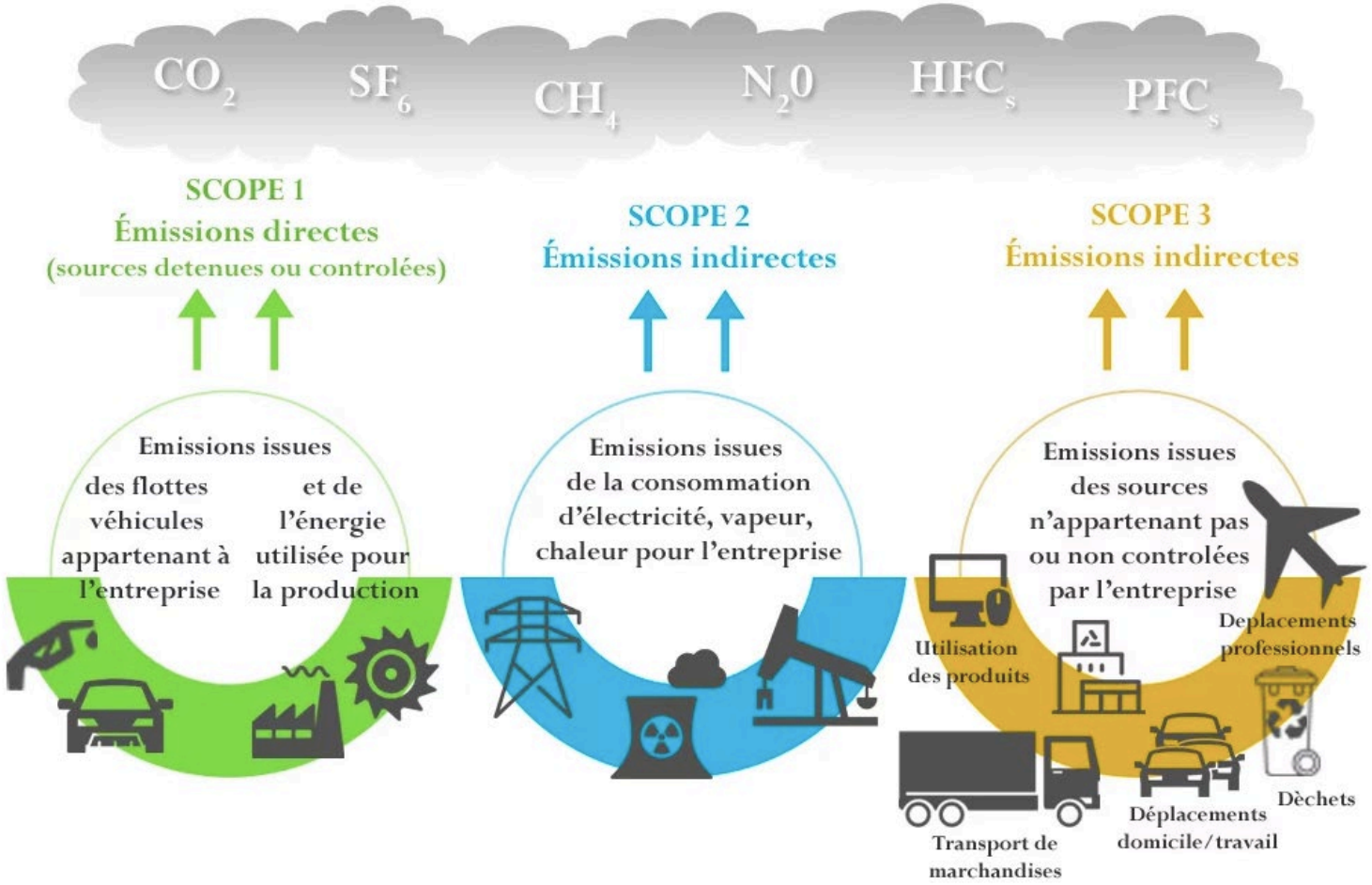

BILAN CARBONE
UN OUTIL STRATEGIQUE POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

MESURER
POUR AGIR,
carbone.

UN BILAN DES GAZ À EFFET DE SERRE
POUR DÉFINIR LA TRAJECTOIRE BAS-CARBONE DE L'ENTREPRISE
Mise à jour par EVEA en 2023

Pour mettre en œuvre une trajectoire bas carbone d'ici 2030 et contribuer à la neutralité carbone mondiale en 2050, JANUS France a choisi une démarche rigoureuse, comme le recommande l'ADEME et le cabinet Carbone 4, créé par Jean-Marc Jancovici, notamment dans le « référentiel pour une neutralité carbone collective » sortie en Avril 2020 :

- MESURER d'abord grâce à un Bilan carbone réalisée en 2022 par le cabinet Généthic,
- RÉDUIRE (la priorité une fois identifiée, les sources d'émission),
- et ensuite compenser ou mieux CONTRIBUER À L'AUGMENTATION DES ABSORPTIONS MONDIALES DE GES.

Les résultats du Bilan carbone mettent en évidence que la majorité des émissions de GES soit 94 % (scope 3) sont liées aux achats.

Pour répondre à cet enjeu, des actions ont été menées :

- un questionnaire a été adressé aux fournisseurs pour connaître les sources d'approvisionnement et l'origine des produits et matières,
- ensuite une ébauche de politique d'achats responsables a été définie avec la signature d'une charte avec les fournisseurs.

Répartition des émissions par scope

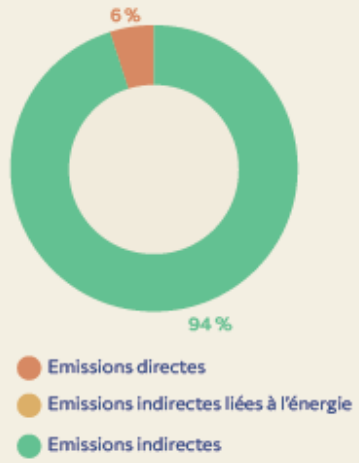

Répartition des émissions par poste (TCO_2eq)

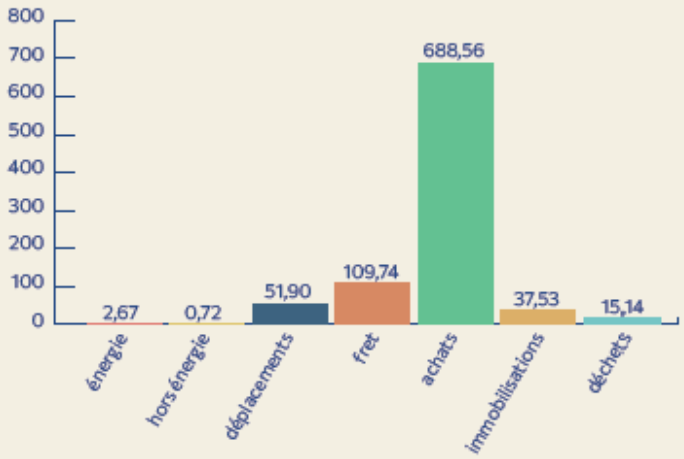

Les trois principaux postes d'émissions de GES :

- *Achats* ..... 76 %
- *Fret* ..... 12 %
- *Déplacements* ..... 6 %



Total des émissions 2022-2023

906,25 TCO_2eq

Résultats

#Bilan GES – JANUS France

Indicateurs d'intensités

580

k CO_2e par k€ de CA

0,37

T CO_2e par facture

75,5

T CO_2e par employé.e

0,15

T CO_2e par intervention réalisée

MESURER POUR AGIR, déchets.

- BILAN CARBONE®
- UN OUTIL STRATEGIQUE POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Type de déchets	Volume		Emissions GES (Tonne eq/CO_2)	
	Tonnes	%	15,14	85 %
Verre	10,88	25,8%	6,95	45,9%
DIB*	5,70	13,5%	4,81	31,8%
Ordures ménagères	3,97	9,4%	1,53	10,1%
Bois	10,66	25,3%	1,30	8,6%
PVC	3,10	7,4%	0,44	2,9%
Gravats	7,86	18,6%	0,10	0,7%

* Déchets Industriels Banals



Bilan Carbone® pour la profession comptable

- Pour nos cabinets : "mesurer pour agir"

- Pour nos clients : démarche volontaire / CSRD (ESRS E1)
  - **Elaboration** du Bilan :
    - Formation auprès de la CNCC
  - **Evaluation** du Bilan
    - Indépendance
    - Renforcer la confiance des parties prenantes

https://www.bilancarbone-evaluation.com/



Bilan Carbone pour la profession comptable

Association pour la transition Bas Carbone

Bilan Carbone®

BC BILAN CARBONE®

Principes du Bilan Carbone®

Afin de proposer un reporting d'excellence, le Bilan Carbone® répond aux principes suivants :

- Cohérence : la démarche est centrée sur les besoins ;
- Exactitude : les biais et les incertitudes de la démarche sont réduits au maximum ;
- Exhaustivité : la démarche cherche à couvrir un maximum d'émissions ;
- Pertinence : la démarche s'intéresse aux émissions pertinentes pour l'organisation ;
- Transparence : la démarche doit être suffisamment transparente pour permettre une prise de décision éclairée ;
- Vérification : la démarche doit aboutir à des résultats vérifiables.



ROLE DE L'OTI DANS LES SOCIETES A MISSION

Laure MULIN, ancienne Présidente CRCC Toulouse
Michel MEUNIER, Dirigeant de Janus France

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE

Les 3 mesures fondamentales de la Loi PACTE sur la place de l'entreprise dans la société.

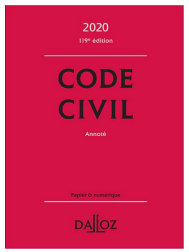

1

Pour toutes les sociétés

LA RSE

Est consacrée dans la loi

Article L. 1833 Code civil

" La société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité."

2

Pour les entreprises volontaires

LA RAISON D'ÊTRE

(statutaire)

pour préciser son projet collectif de long terme

Article L. 1835 du Code civil

" Les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité."

3

Pour les entreprises les plus volontaires

LES SOCIÉTÉS À MISSION

LA MISSION

(statutaire)

pour résoudre un problème sociétal identifié

Article L. 210-10 du Code de commerce

" Une société peut faire publiquement état de la qualité de société à mission lorsque les conditions suivantes sont respectées :

· une raison d'être,
· des objectifs,
· un comité de mission,
· la vérification par un tiers,
· la déclaration au greffe."

Source : schéma inspiré de l'étude " L'entreprise à mission : 10 bonnes raisons d'y aller ", Nuova Vista, mai 2019.

ROLE DE L'OTI DANS LES SOCIETES A MISSION

MÉTHODOLOGIE D'UNE VÉRIFICATION OTI

ÉTAPES	ÉTAPES DÉTAILLÉES	OUTILS
1 **Prise de connaissance de l'entité et du rapport du comité de mission**	Prise de connaissance de l'entité et du rapport du comité de mission	
2 **Vérification de la cohérence de la mission**	Modélisation de la mission	Modèle de mission
3 **Analyse du rôle du comité de mission**	Évaluation du fonctionnement du comité de mission	Support d'évaluation du comité de mission
4 **Vérification de l'exécution de la mission**	**FORMULATION D'UN AVIS PAR OBJECTIF STATUTAIRE**	Arbre de décision

Circonstances externes / internes

Vérification des résultats par objectif statutaire

Évaluation des moyens → Support d'évaluation des moyens affectés à la mission

Support d'évaluation approfondie de l'intégration de la mission

ATTEINTE OU NON DE CHAQUE OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Vérification des résultats par objectif opérationnel

ROLE DE L'OTI DANS LES SOCIETES A MISSION

Notre notation /100 de votre démarche « Mission »

Notation de la démarche société à mission
76/100

Modèle de mission 39 / 50		Adéquation des moyens 24 / 30	Atteinte des objectifs 13 / 20
Mobilisation des parties prenantes dans la construction de la mission 5/6	Ambition d'innovation et de transformation 8/10	Déclinaison structurée de la mission 4/6	Atteinte des objectifs opérationnels 4/5
Implication de la Direction dans la démarche 6/6	Utilisation de la Raison d'être / communication 2/4	Moyens affectés et actions réalisées 4/8	Rapport de mission 3/5
Singularité de la mission 6/6	Nature des objectifs opérationnels 4/6	Composition et rôle du Comité de mission 6/6	Robustesse du reporting 4/5
Alignement avec le modèle d'affaires 6/6	Cohérence des objectifs opérationnels 2/6	Fonctionnement du Comité de mission 10/10	Avis des parties prenantes internes 2/5



L'EMBARQUEMENT DES CAC DANS LA DURABILITE

Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC

Violaine SAVANT-ROS

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC

4 300 confrères inscrits au Visa sur un peu plus de 11.000 CAC

Fin janvier : 1 439 inscrits sur la liste II des CAC publiée par la H2A

AU 04/02/2025 :
48 cac de la CRCC de Toulouse sont inscrits sur la liste CAC DURABLES
44 ont obtenu le visa (mais ne sont pas encore inscrits sur la liste CAC DURABLES)
41 n'ont pas encore terminé la formation visa durabilité

Soit au total 133 cac sur 387 cac inscrits = 34,37 %

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC : concernant le visa :

Je souhaite m'inscrire sur la liste des CAC avant le 1er janvier 2026, je pourrais m'inscrire au VISA Durabilité CNCC quand je veux, par exemple en 2027.

VRAI Il n'y a pas de limite de temps fixée actuellement par les textes. Si vous êtes inscrits en qualité de commissaire aux comptes avant le 1er janvier 2026, vous pouvez suivre une formation « clause de grand père » quand vous le souhaitez dans les années à venir.

De combien de temps je dispose pour suivre l'intégralité de la formation VISA Durabilité CNCC ?

Il est conseillé de suivre cette formation dans les 6 mois qui suivent votre inscription. Toutefois les modules e-learning sont disponibles sur une durée moyenne d'un an. La date de fin de mise à disposition des modules est mentionnée sur le site formation.cncc.fr lors de votre inscription, sur votre convention de formation et dans votre espace participant Jinius.

Je viens de terminer avec succès le VISA Durabilité CNCC, je suis inscrit automatiquement sur la liste des auditeurs de durabilité de la H2A.

FAUX La demande d'inscription sur la liste des auditeurs de durabilité est une démarche personnelle. Une fois le VISA Durabilité CNCC terminé, vous devez télécharger votre attestation globale de formation depuis votre espace participant Jinius et la déposer sur le site de la H2A. La H2A se donne environ 2 mois pour vous inscrire sur la liste des auditeurs de durabilité. N'hésitez pas à consulter régulièrement la liste pour vérifier votre inscription.

Je suis inscrit au VISA Durabilité CNCC, je n'ai pas besoin de faire d'autres formations pour respecter mon obligation de formation.

FAUX Même si le VISA Durabilité CNCC entre bien dans les 120 heures et les 40 heures prévues par l'obligation de formation, vous devez suivre d'autres formations pour maintenir vos connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation de vos missions et prestations.

Je fais partie d'une équipe d'audit, je ne peux pas m'inscrire au VISA Durabilité CNCC.

VRAI Le Visa Durabilité CNCC est exclusivement destiné aux commissaires aux comptes. Afin que les équipes d'audit puissent elles aussi se former à la durabilité, nous avons créé DurabiliTeam, une formation complète de 41h alliant e-learning (16h30), présentiel (21h) et classe virtuelle (3h30). Des sessions sont régulièrement programmées en région.

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC: Concernant les CAC inscrits à partir du 1er janvier 2026

- Être déjà inscrit sur la liste initiale des commissaires aux comptes.
- Effectuer un stage professionnel d'au moins 8 mois auprès d'un commissaire aux comptes ou d'un organisme tiers indépendant habilité à exercer ce type de mission.
- Réussir un examen spécifique sur la certification d'informations en matière de durabilité
- A la date d'élaboration de sa FAQ publiée le 14/11/2024 par la H2A, « *cette épreuve est en cours d'élaboration par le(s) ministère(s) concerné(s)* »

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC: Apporter des précisions

- Identifier dans les portefeuilles les clients directement concernés : Attention aux obligations de nomination dès les AG d'approbation des comptes 2024
- Cas des entreprises établissant des comptes consolidés et aux modalités de calcul des seuils (agrégation avant tout retraitement), exemption de rapport dans les filiales
- Permettre au CAC d'accompagner ses clients en amont dans la démarche engagée par les clients le plus tôt possible, pour anticiper et éviter des incompréhensions majeures (définition des enjeux matériels notamment)
- Avoir en tête les mesures de mise en œuvre progressives (dispositions transitoires)
- Benchmark sur les rapports de la 1ere vague

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC: Apporter des précisions

CNCC

Actualités CSRD

Modalités de calcul des seuils (1/2)

Période de référence pour le franchissement des seuils définissant les grandes entreprises, les grands groupes et les PME :

Seuils réputés franchis à la date de clôture de **deux exercices consécutifs** sur la base des derniers **comptes annuels arrêtés** ***(C. com. D 230-1 et D 230-2)***

Exercices **N-1 et N-2** retenus

- pour les informations **au titre de l'exercice 2025** publiées en 2026 (2ème vague) : on retient **2024 et 2023**
- pour **le seuil des 500 salariés** (1er lot du calendrier d'application – informations à fournir au titre de l'exercice 2024) (1ère vague) : on retient **2023 et 2022**

Source : Notice DGT relative à la transposition de la CSRD

Méthode différente de celle retenue pour la DPEF (DPEF au titre de l'exercice N lorsque les seuils sont atteints au 31/12/N)

Modalités d'appréciation des seuils pour un « grand groupe » :

Seuils calculés sur la base de **l'ensemble formé par la société et les entreprises qu'elle contrôle** au sens du II ou III de l'art. L 233-16 (contrôle exclusif ou contrôle conjoint).

- Agrégation des comptes annuels de l'ensemble **avant retraitement des opérations intragroupes** (on ne retient donc pas les comptes consolidés)

Source : Notice DGT relative à la transposition de la CSRD

Modalités distinctes de celles utilisées pour la DPEF
(seuils appréciés sur une base consolidée lorsque l'entité établit des comptes consolidés).

2024-2025

CNCC

Actualités CSRD

Modalités de calcul des seuils (2/2)

Quel périmètre du groupe retenir en cas d'acquisitions ou de cessions d'entités ?

Dans un groupe, le **périmètre** à retenir pour apprécier le dépassement des seuils à la clôture des exercices N-1 et N-2 est celui constaté **à la clôture de l'exercice N**

NB Même principe que celui retenu pour les comptes consolidés

- *Confirmé lors des échanges ministériels (DGT/DACS/CNCC)*

Exemple : une filiale cédée en N ne fait plus partie de l'ensemble à prendre en compte pour apprécier les seuils en N-1 et N-2

Comment apprécier le seuil des salariés ?

Les dispositions réglementaires (*D 230-1 et D 230-2*) renvoient au I de l'article L. 130-1 du Code de la sécurité sociale.

Les CDD sont à prendre en compte dans le calcul conformément aux dispositions du Code de la sécurité sociale (voir article R 130-1).

- *Confirmé lors des échanges ministériels (DGT/DACS/CNCC)*

Modalités distinctes de celles utilisées pour la DPEF
(seuils DPEF appréciés uniquement sur la base des CDD)

2024-2025

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC: Apporter des précisions

CNCC

Focus ESRS

Dispositions transitoires pour toutes les entités – Applicables au 31/12/2024

ESRS 1 - Chapitre 10
Dispositions transitoires générales

- **Chaîne de valeur (ESRS 1.132 à 135)**
  Délai possible de 3 ans pour collecter l'information (sous conditions)
- **Présentation de l'information comparative (ESRS 1.136)**

➢ Exemption possible lors de la 1ère année d'application obligatoire des ESRS – information comparative obligatoire à compter de l'année 2 (au titre de l'année 1)

➢ Exemption possible au titre de la 1ère année d'application obligatoire des exigences de publication introduites par étapes

ESRS 1 - Annexe C
Dispositions transitoires propres à certaines exigences de publication

- **Data Points (DP – Points de donnée) relatifs à la répartition du chiffre d'affaires par grands secteurs(*) relevant des ESRS et à la liste des autres secteurs significatifs relevant des ESRS** - *ESRS 2 SBM-1, § 40 (b) & (c)*

➢ Obligatoires uniquement à compter de la date d'entrée en vigueur des normes sectorielles

- **DR (Disclosure Requirement – Exigence de publication) ou DP relatifs aux effets financiers attendus découlant des risques et opportunités environnementaux matériels**

- ESRS 2 SBM-3 (§ 48 (e)), DR E1-9, DR E2-6 (à l'exception du § 40 (b)), DR E3-5, DR E4-6 et DR E5-6

➢ Obligatoires uniquement à compter de l'année 2 et possibilité de fournir une information uniquement qualitative(**) jusqu'en année 3

- **Certains DR / DP dans ESRS S1 *Personnel de l'entreprise***

- DR S1-7, DR S1-8(***), DR S1-11, DR S1-12, DR S1-13, DR S1-14 (partiellement) et DR S1-15

➢ Obligatoires uniquement à compter de l'année 2

(*) Près de 35 secteurs selon l'EFRAG (à confirmer par la CE)
(**) Pour ESRS E1, seulement s'il est impraticable de préparer des informations quantitatives
(***) Uniquement pour les DR relatifs aux salariés dans les pays en dehors de l'espace économique européen

2024-2025

CNCC

Focus ESRS

Dispositions transitoires selon ESRS 1 pour les entreprises < 750 salariés*

ESRS 1 - Annexe C
Dispositions transitoires propres à certaines exigences de publication

Omission possible de certaines informations en année 1

- **Émissions de gaz à effet de serre (GES)** : émissions brutes de *Scope 3* et émissions totales – DR E1-6
- **ESRS S1** *Personnel de l'entreprise* – toutes les exigences de publication (DR)

Omission possible en années 1 et 2 de tous les DR pour chacune des normes suivantes (choix norme par norme)

- **ESRS E4** *Biodiversité et écosystèmes*
- **ESRS S2** *Travailleurs de la chaîne de valeur*
- **ESRS S3** *Communautés affectées*
- **ESRS S4** *Consommateurs et utilisateurs finaux*

Informations spécifiques selon ESRS 2.17 si les dispositions transitoires relatives à ESRS E4, S1, S2, S3 et S4 sont appliquées

Indiquer si un ou plusieurs thèmes/enjeux couverts par ces normes sont **matériels et en donner la liste**. Pour ces derniers, donner :

- une explication succincte de la manière dont le modèle d'affaires et la stratégie de l'entreprise tiennent compte des impacts de l'entreprise liés à ces enjeux
- une brève description des politiques, des actions entreprises ainsi que des cibles (assorties d'échéances) fixées, en lien avec les enjeux concernés
- des indicateurs pertinents, en lien avec les enjeux concernés

(*) Effectif moyen au cours de l'exercice apprécié à la date de clôture, sur une base individuelle ou consolidée (le cas échéant)

2024-2025

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC: Alimenter les CAC en veille documentaire :

Au niveau national





En région

La Commission RSE est destinée à :

- informer les commissaires aux comptes
- leur apporter le support technique sur les sujets du reporting de durabilité
- communiquer auprès de notre environnement sur une profession pleinement engagée face aux défis sociétaux et environnementaux.

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE



Retour d'expérience et position de la CNCC/CRCC: Être pro-actif sur l'environnement règlementaire

- Contexte règlementaire encore mouvant, des aménagements possibles

- Directive européenne Omnibus qui sera présentée à la commission le 26-02-2025

  La CNCC a formulé des propositions concrètes, directement issues des retours de terrain remontés par nos cabinets : contre la suppression des obligations, mais pour des propositions de mesures d'application plus proportionnée

  Ces propositions ont été adressées début janvier à la Commission européenne et à toutes les autorités européennes et nationales compétentes, en vue d'une intégration **au projet de texte "Omnibus" visant notamment à simplifier la CSRD, la directive sur le devoir de vigilance (CS3D) et la Taxonomie verte.**

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Toulouse



LES OUTILS A DISPOSITION DE LA PROFESSION

Les outils de la CNCC
Les outils du CNO/CFPC
La Fresque du Climat

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE



CNCC

- ❑ Offre de formations diversifiées
- ❑ Publications : guides officiels, lignes directrices de la H2A,…
- ❑ Aide à la communication : le pack Durabilité
- ❑ Un premier outil avant la certification : le Diag RSE
- ❑ Des outils de conduite de la mission de certification

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Toulouse



CNCC

❑ Offre de formations diversifiées

- Le Visa, mais pas que…. : des modules pour approfondir, ou pour ne faire qu'un bout de chemin :

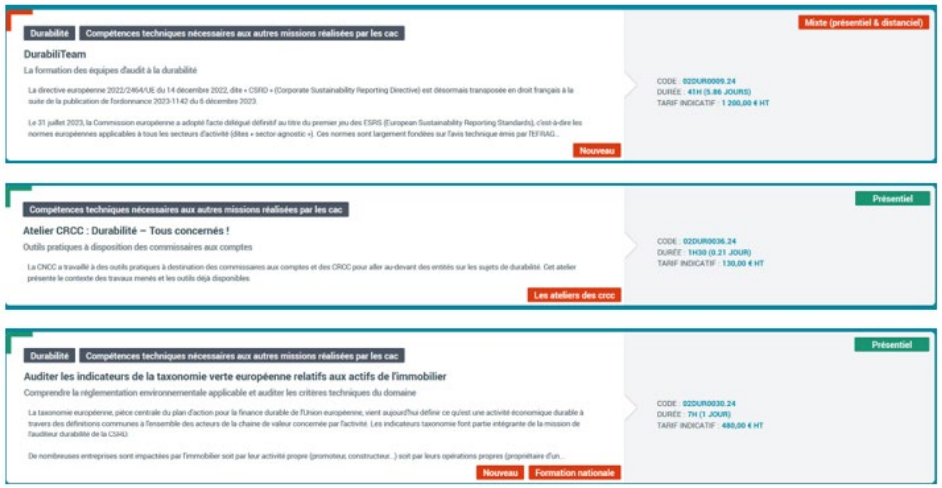

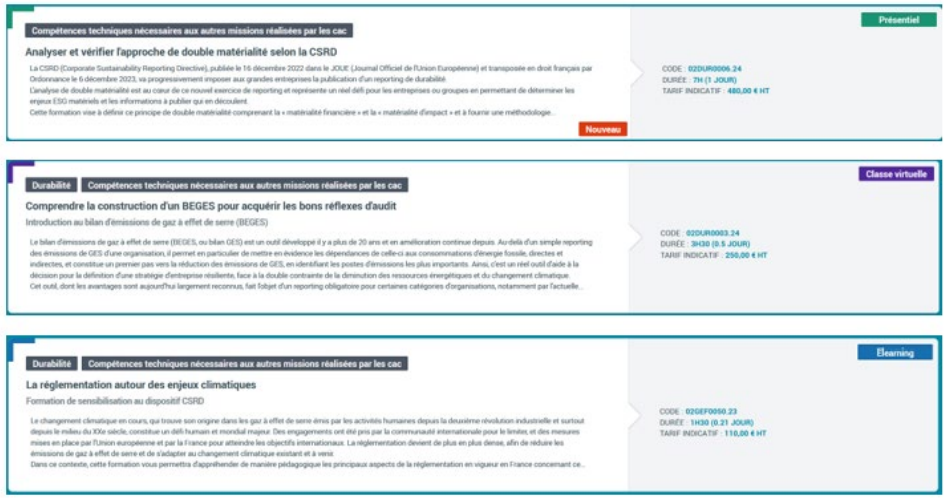



CNCC

❑ Publications : guides officiels, lignes directrices de la H2A,…

A lire impérativement :

Lignes directrices – Octobre 2024 – H2A (se substituent à l'avis technique de juin 2023)

FAQ



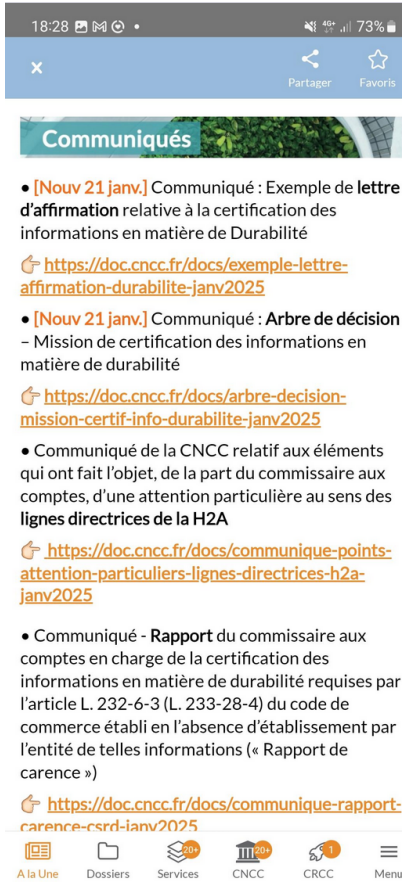

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



CNCC

❑ Aide à la communication : le pack Durabilité

https://doc.cncc.fr/docs/pack-durabilite

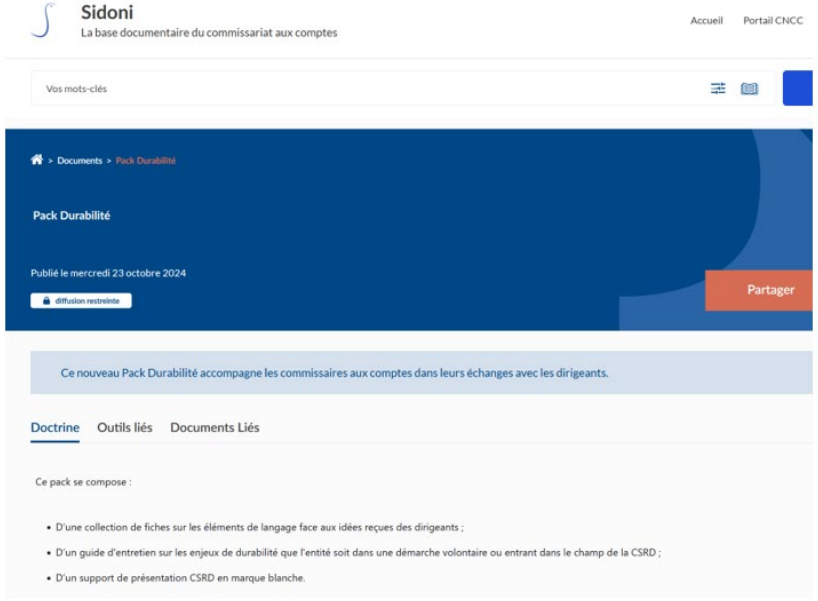



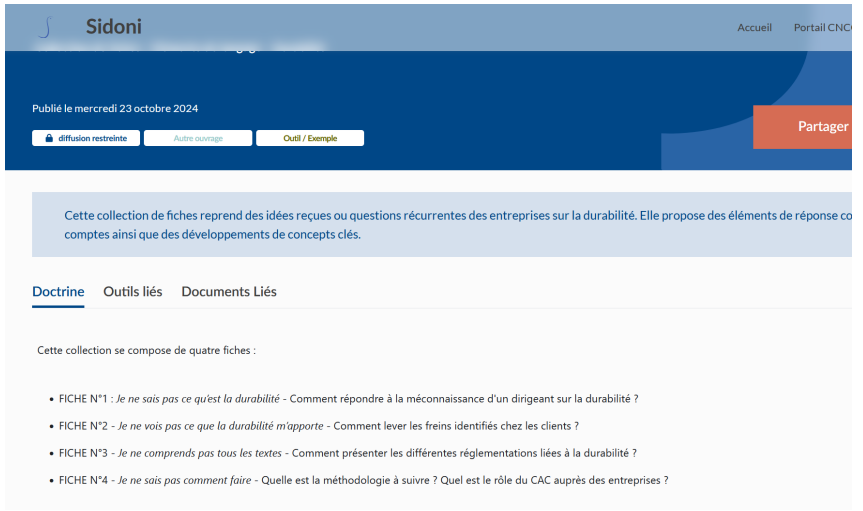

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE

S'ENGAGER ET AGIR RSE,
c'est bon pour le cabinet et nos clients

CNCC

❑ Aide à la communication : le pack Durabilité

Support de présentation :

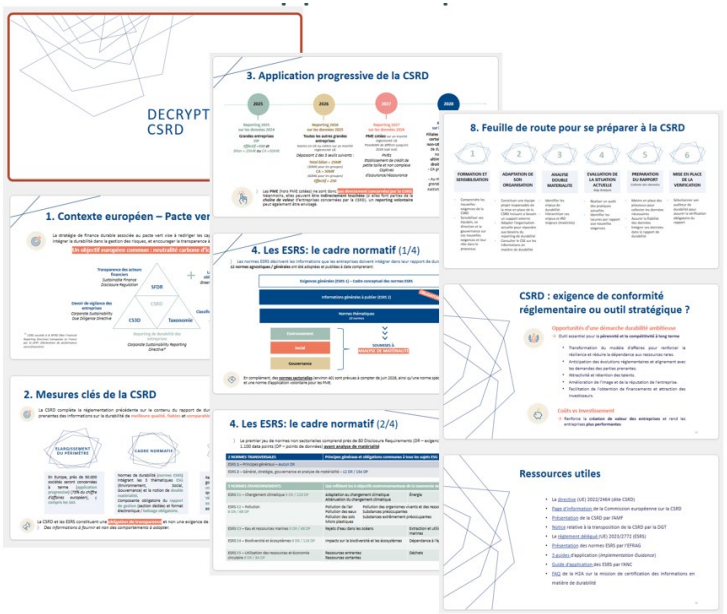

Fiches et éléments de langages

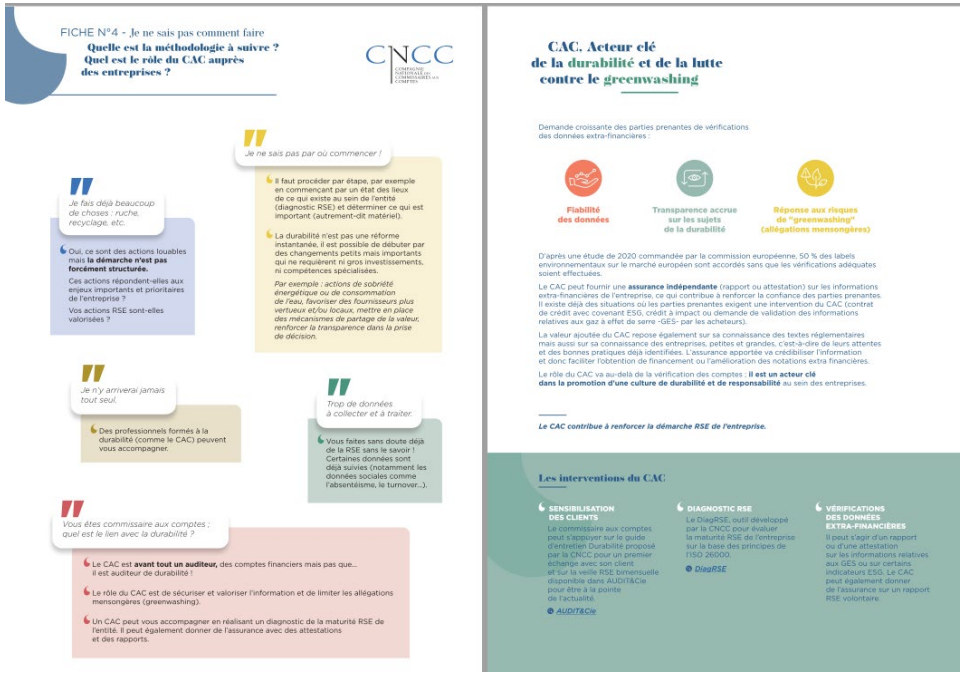

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



CNCC

❑ Un premier outil avant la certification : le Diag RSE

Tableau de bord
Mon profil
Mes déclarations
Ma documentation
Ma formation
Mes outils
Catalogue des missions
Actualités
Annuaire des services
Agenda

J'accepte et je réalise des

MISE À JOUR

DiAG RSE

DiagRSE v2

Je réalise un diagnostic de maturité RSE

ACCÉDER À L'OUTIL

EN SAVOIR PLUS

Version : 2
Date de mise à jour : 30/01/2025

ACCÉDER À L'OUTIL | TÉLÉCHARGER LA FICHE "DÉBUTER AVEC..."

DiagRSE v2, une nouvelle version de l'outil d'évaluation de la maturité RSE conçu pour les auditeurs.

Avec **DiagRSE**, les professionnels disposent d'une solution de diagnostic permettant d'évaluer les forces et les axes d'amélioration de l'entreprise auditée en cohérence avec ses enjeux RSE prioritaires.

Développée par la CNCC, cette nouvelle version, **DiagRSE v2** offre à l'auditeur légal sune utilisation optimisée de l'outil :

- Mise à jour de la section dédiée au diagnostic environnemental
- Ajout de nouvelles fonctions, comparaison des missions d'une année sur l'autre
- Sélection des thématiques du questionnaire

Cette version utilise une méthodologie précise et un questionnaire détaillé pour produire un compte rendu exhaustif.

Assistance utilisateurs

ASSISTANCE

Pour poser vos questions sur DiagRSE, envoyez un mail à

DIAGRSE@CNCC.FR

Nous vous répondons dans les plus brefs délais.



cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE



CNCC

❑ Des outils de conduite de la mission de certification

- Exemple de lettre de mission
- Exemple de lettre d'affirmation
- Arbre de décision pour déterminer la conclusion d'audit en fonction des éléments identifiés
- Plateforme Malt pour identifier des experts auxquels éventuellement faire appel

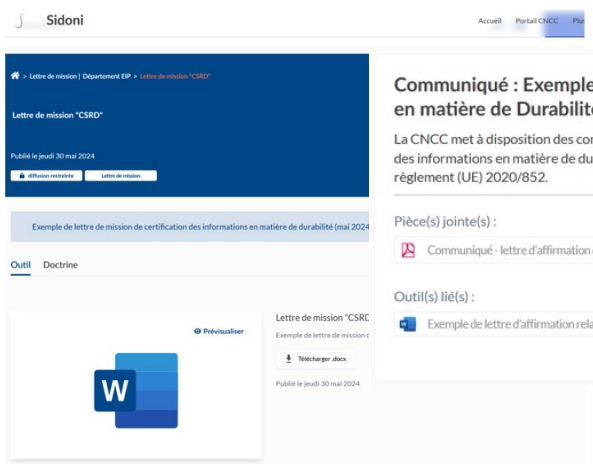



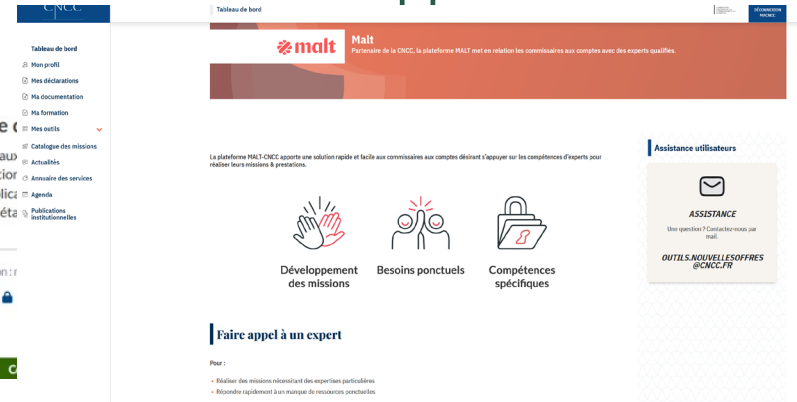

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

CAP durabilité

Faire de tous les experts-comptables des experts engagés

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Profession Comptable 2030

www.professioncomptable2030.fr

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Toulouse

LA FRESQUE DU CLIMAT
Vous avez toutes les cartes en main

COMPRENDRE · AGIR

LA FRESQUE DU CLIMAT C'EST QUOI ?

UN ATELIER SCIENTIFIQUE, COOPÉRATIF ET MOBILISATEUR

pour comprendre les changements climatiques,
basé sur un jeu de 42 cartes issues des rapports du GIEC*
* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE ET INTERNATIONALE

qui anime, forme et se mobilise pour transformer nos sociétés

UNE ASSOCIATION

qui agit pour la préservation du vivant

LES 4 PHASES DE L'ATELIER

1. RÉFLEXION

Découvre, **comprends** les cartes et **relie** les entre elles en intelligence collective pour co-construire La Fresque et établir les liens de cause à effets des changements climatiques.

2. CRÉATIVITÉ ET SYNTHÈSE

Ancre tes connaissances et **illustre** La Fresque dans un esprit d'équipe pour te l'approprier.

3. ÉMOTION

Échange sur tes émotions et tes positions en toute bienveillance.

4. DISCUSSION

Explore des actions individuelles et collectives avec des ordres de grandeur, et **élargis** la réflexion au-delà des enjeux climatiques.

QUELQUES CHIFFRES

1,9 MILLION
de participant·es

+88 000
Fresqueur·euses

167
pays

+45
traductions

ACCESSIBLE À DIVERS PUBLICS

PAS DE NIVEAU PRÉ-REQUIS
Elle s'adresse autant aux novices qu'aux connaisseur·euses.

ADAPTÉE À DE NOMBREUX PUBLICS
Citoyen·nes, salarié·es, étudiant·es, décideur·euses public·ques/privé·es, et public junior avec une version pour les 10-14 ans !

COMMENT AGIR ?

PARTICIPE
à un atelier

ORGANISE
un atelier grand public ou au sein d'organisations

REJOINS
la communauté internationale des Fresqueur·euses, anime tes propres ateliers, forme des animateur·ices

SOUTIENS
l'association en faisant un don

3 H
pour comprendre les enjeux climatiques

1 JEU DE 42 CARTES
à animer en présentiel ou en ligne

1 FRESQUEUR·EUSE
pour 4 à 14 participant·es

4 À 7 PERSONNES
par table

DU MATÉRIEL
table, papier, feutres

FRESQUEDUCLIMAT.ORG

@fresqueduclimat



RAPPORT DE DURABILITE VOLONTAIRE AUPRES D'UNE PME

Patrick GODDARD, membre du groupe de travail RSE du CRO Occitanie
Michel MEUNIER, Dirigeant de Janus France

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



S'ENGAGER ET AGIR RSE,
c'est bon pour le cabinet et nos clients

MODULE **BASIC + COMPREHENSIVE**

NORME **VSME** - QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

BASIC Le socle minimum pour les PME et entreprises souhaitant initier leurs pratiques de reporting.

COMPREHENSIVE Un reporting avancé pour les entreprises souhaitant aller plus loin vis à vis de leurs partis prenantes.

	BASIC		COMPREHENSIVE
GÉNÉRAL	B1 BASE DE PRÉPARATION B2 PRATIQUES, POLITIQUES ET INIATIVES	+	C1 STRATÉGIE ET MODÈLE D'AFFAIRES DURABLES C2 DÉTAILS DES POLITIQUES ET INITIATIVES DE TRANSITION
ENVIRONNEMENT	B3 ÉMISSIONS GES ET CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE B4 POLLUTION (EAU, AIR, SOL) B5 BIODIVERSITÉ B6 GESTION DE L'EAU B7 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS	+	C3 OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS GES C4 IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUES
SOCIAL	B8 EFFECTIFS (TAILLE, RÉPARTITION) B9 SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL B10 RÉMUNÉRATION, NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ET FORMATION	+	C5 CARACTÉRISTIQUES AVANCÉES DE LA MAIN D'OEUVRE C6 DROITS HUMAINS ET POLITIQUES D'INCLUSION C7 INCIDENTS GRAVES LIÉS AUX DROITS HUMAINS C8 SUIVI DE LA DIVERSITÉ ET INCLUSION
GOUVERNANCE	B11 SANCTIONS ET AMENDES POUR CORRUPTION	+	C9 TRANSPARENCE SUR LES REVENUS SENSIBLES ET BENCHMARKS UE C10 RATIO DE DIVERSITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE



LUCID

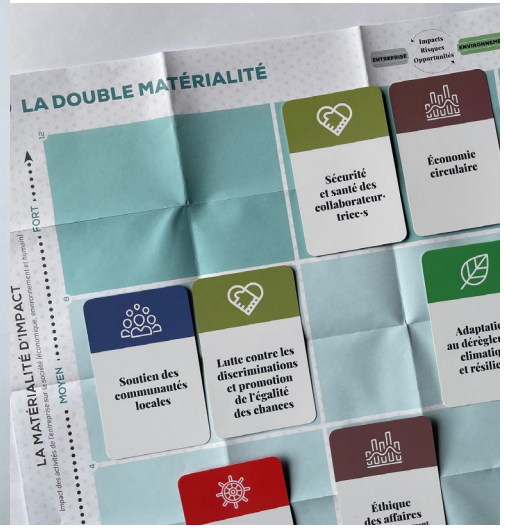

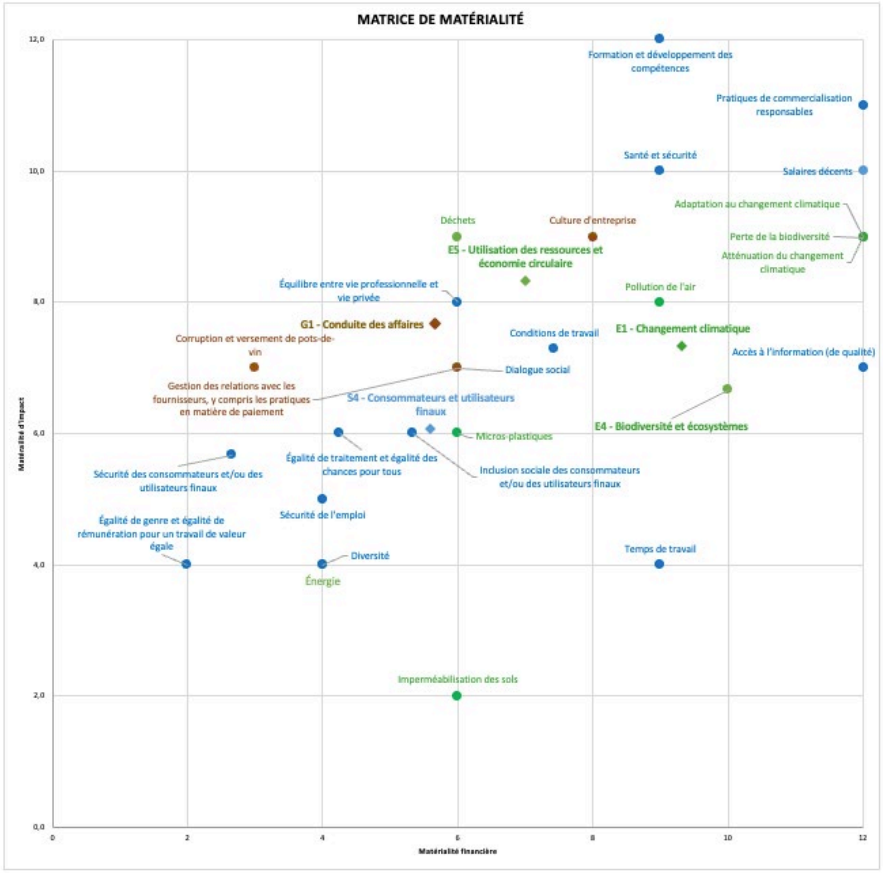

Avec AMORSE, une manière ludo-pédagogique de s'initier à la double matérialité avant de passer à la cotation des ESRS



ENJEUX DE MATÉRIALITÉ	Matérialité	Matérialité
ENVIRONNEMENT		
E1 – Changement climatique	**7,3**	**9**
Adaptation au changement climatique	9	12
Atténuation du changement climatique	9	12
Énergie	4	4
E2 – Pollution	**7**	**7,5**
Pollution de l'air	8	9
Micros-plastiques	6	6
E4 – Biodiversité et écosystèmes	**6,7**	**10**
Perte de la biodiversité	9	12
Imperméabilisation des sols	2	6
Incidences et dépendances sur les services écosystémiques	9	12
E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire	**8,3**	**7**
Ressources entrantes, y compris utilisation des ressources	6	3
Ressources sortantes liées aux produits et services	10	12
Déchets	9	6
SOCIAL		
S1 – Personnel de l'entreprise		
Conditions de travail	**7,3**	**7,4**
Sécurité de l'emploi	5	4
Temps de travail	4	9
Salaires décents	10	12
Dialogue social	7	6
Négociation collective	7	6
Équilibre entre vie professionnelle et vie privée	8	6
Santé et sécurité	10	9
Égalité de traitement et égalité des chances pour	**6**	**4,3**
Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de	4	2
Formation et développement des compétences	12	9
Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de	4	2
Diversité	4	4
Autres droits liés au travail	**7**	**4**
Protection de la vie privée	7	4
S4 – Consommateurs et utilisateurs finals		
Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux	**7**	**12**
Accès à l'information (de qualité)	7	12
Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	**5,7**	**2,7**
Santé et sécurité	7	4
Sécurité de la personne	6	2
Protection des enfants	4	2
Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	**6**	**5,3**
Non-discrimination	3	2
Accès aux produits et services	4	2
Pratiques de commercialisation responsables	11	12
GOUVERNANCE		
G1 – Conduite des affaires	**7,7**	**5,7**
Culture d'entreprise	9	8
Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement	7	6
Corruption et versement de pots-de-vin	7	3

Carré ESRS
Rond Enjeu de durabilité

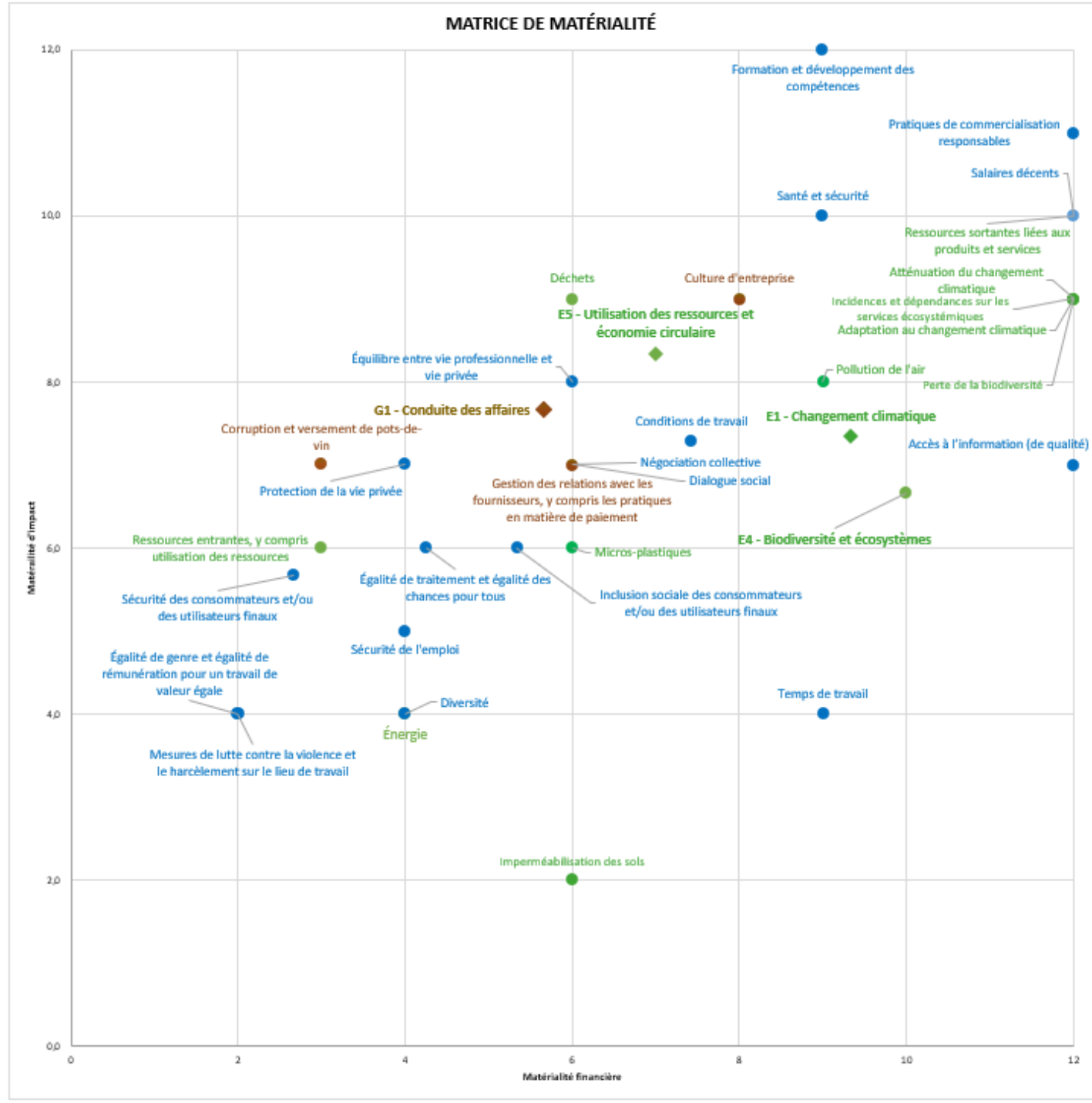

ENJEUX DE MATÉRIALITÉ	Matérialité	Matérialité
ENVIRONNEMENT		
E1 – Changement climatique	**7,3**	**9**
Adaptation au changement climatique	9	12
Atténuation du changement climatique	9	12
Énergie	4	4
E2 – Pollution	**7**	**7,5**
Pollution de l'air	8	9
Micros-plastiques	6	6
E4 – Biodiversité et écosystèmes	**6,7**	**10**
Perte de la biodiversité	9	12
Imperméabilisation des sols	2	6
Incidences et dépendances sur les services écosystémiques	9	12
E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire	**8,3**	**7**
Ressources entrantes, y compris utilisation des ressources	6	3
Ressources sortantes liées aux produits et services	10	12
Déchets	9	6
SOCIAL		
S1 – Personnel de l'entreprise		
Conditions de travail	**7,3**	**7,4**
Sécurité de l'emploi	5	4
Temps de travail	4	9
Salaires décents	10	12
Dialogue social	7	6
Négociation collective	7	6
Équilibre entre vie professionnelle et vie privée	8	6
Santé et sécurité	10	9
Égalité de traitement et égalité des chances pour	**6**	**4,3**
Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de	4	2
Formation et développement des compétences	12	9
Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de	4	2
Diversité	4	4
Autres droits liés au travail	**7**	**4**
Protection de la vie privée	7	4
S4 – Consommateurs et utilisateurs finals		
Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux	**7**	**12**
Accès à l'information (de qualité)	7	12
Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	**5,7**	**2,7**
Santé et sécurité	7	4
Sécurité de la personne	6	2
Protection des enfants	4	2
Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	**6**	**5,3**
Non-discrimination	3	2
Accès aux produits et services	4	2
Pratiques de commercialisation responsables	11	12
GOUVERNANCE		
G1 – Conduite des affaires	**7,7**	**5,7**
Culture d'entreprise	9	8
Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement	7	6
Corruption et versement de pots-de-vin	7	3

Carré ESRS
Rond Enjeu de durabilité

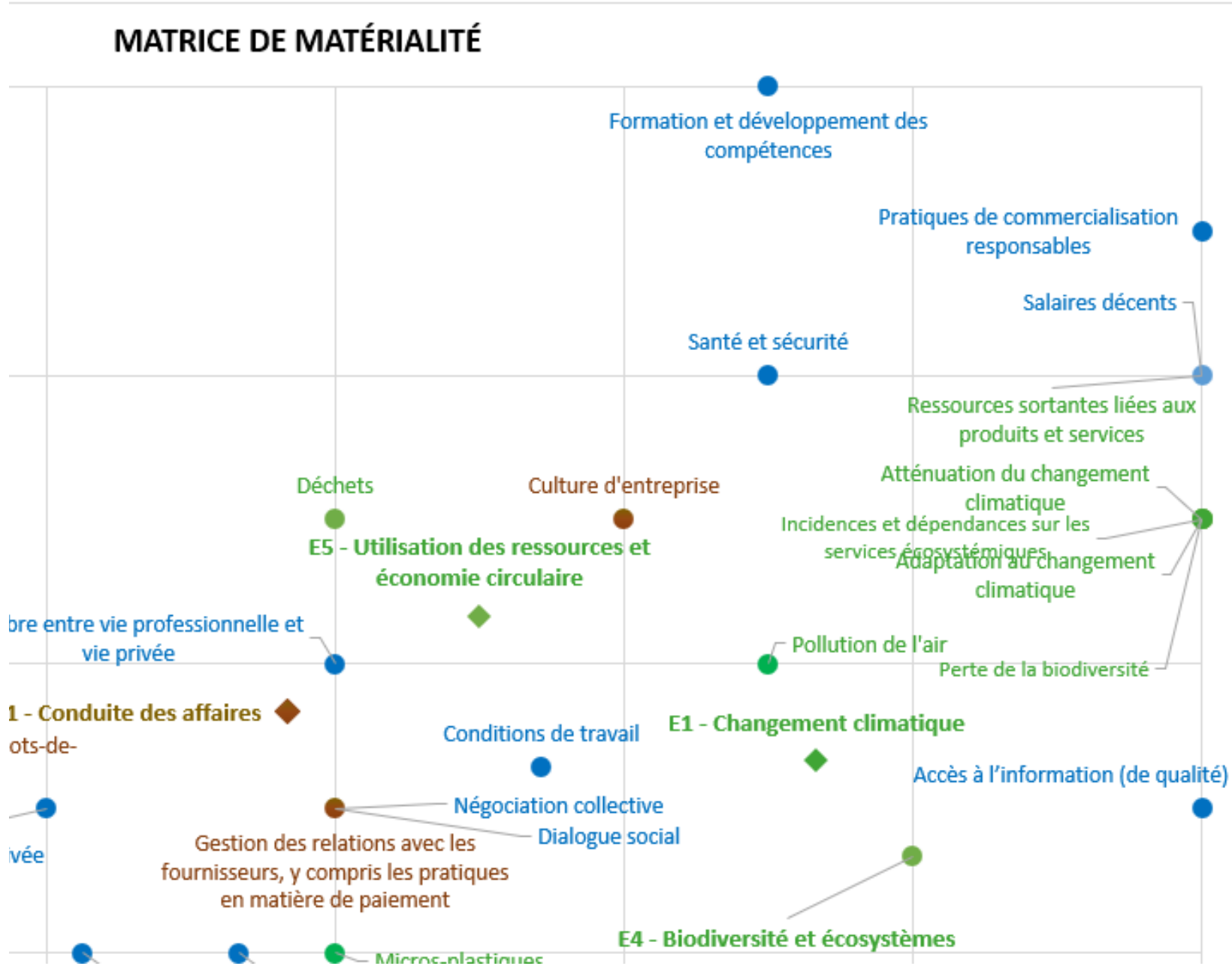



Le climat et la biodiversité, des enjeux fondamentaux qui nous concernent tous.
ENGAGEONS-NOUS

Michel MEUNIER, Dirigeant de Janus France

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Occitanie

CRCC COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TOULOUSE

2024 Année de la Biodiversité.



Une année d'engagement pour la biodiversité #nature #animaux #biodiversity

Janus France
476 abonnés
Abonné
0
Partager
Télécharger
Enregistrer

"Préserver la biodiversité,
c'est préserver notre futur."

- 2024 Année de la Biodiversité. https://youtu.be/cyikEwqrB_Q



L'économie doit s'inspirer du vivant pour survivre et prospérer.

"Préserver la biodiversité,
c'est préserver notre futur."

- 2024 Année de la Biodiversité. https://youtu.be/cyikEwqrB_Q



La performance économique ne peut plus être dissociée de la performance écologique et sociale.

"Préserver la biodiversité,
c'est préserver notre futur."

- 2024 Année de la Biodiversité. https://youtu.be/cyikEwqrB_Q



L'avenir appartient aux entreprises et territoires qui osent la métamorphose.





CONCLUSIONS

Continuons les échanges autour d'un cocktail

cjec Midi-Pyrénées

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TOULOUSE